

Rapport de gestion 2024



Photo : Yannis Müller



Table des matières

1. Population.....	3
1.1 Statistiques arrivées/départs	3
1.2 Statistiques de l'état civil	3
1.3 Population totale au 31 décembre 2024.....	3
1.4 Evolution de la population totale établie de 2010 à 2024.....	4
1.5 Tenue à jour de la base de données AMICUS.....	4
1.6 Registre civique	4
2. Personnel communal.....	5
3. Comptes 2024.....	6
3.1 En préambule	6
3.2 Comptes de résultats.....	7
3.3 Comptes des investissements	8
3.4 Situation de la réserve liée au retraitement du PA et des financements spéciaux	8
3.5 Bilan.....	9
4. Conseil communal.....	10
4.1 Composition.....	10
4.2 Délégations	11
5. Projets communaux de l'année 2024 par dicastère	13
5.1 Dicastère de l'administration générale et informatique.....	13
5.2 Dicastère de l'eau potable - eaux usées - sécurité.....	14
5.3 Dicastère de l'aménagement du territoire - constructions.....	14
5.4 Dicastère des routes, forêts, ruisseaux et voirie	15
5.5 Dicastère de l'enseignement et formation, culture et loisirs	16
5.6 Dicastère des finances, affaires sociales et santé	16
5.7 Dicastère des bâtiments communaux, énergie, déchèterie, cimetière, tourisme et chemins pédestres	17
6. Police des constructions.....	19
7. Assemblées communales.....	20
8. Commissions communales.....	21



1. Population

1.1 Statistiques arrivées/départs

Pendant l'année 2024, la Commune a enregistré :

	2024	2023
Arrivées de nationalité suisse	70	44
Arrivées de nationalité étrangère	19	26
Départs de nationalité suisse	65	52
Départs de nationalité étrangère	18	20

1.2 Statistiques de l'état civil

Pendant l'année 2024, la Commune a enregistré :

	2024	2023
Naissances	6	8
Décès	10	9
Majorité	10	9

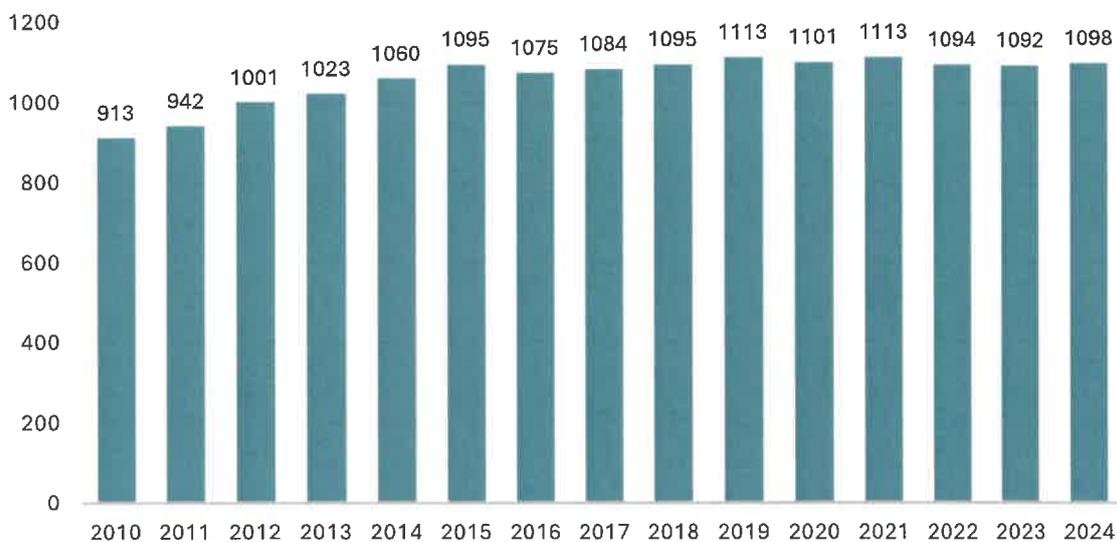
1.3 Population totale au 31 décembre 2024

A la fin de l'année 2024, la Commune de Sorens comptait 1'098 habitants.



1.4 Evolution de la population totale établie de 2010 à 2024

Habitants



1.5 Tenue à jour de la base de données AMICUS

La Commune gère le dossier AMICUS qui enregistre les nouveaux détenteurs de chiens et les décès des animaux.

Au 31 décembre 2024, 105 chiens étaient inscrits (94 en 2023).

1.6 Registre civique

A la fin de l'année 2024, 758 Suisses et 73 étrangers (permis C) pouvaient voter, ainsi que 53 Suisses de l'étranger (votant de l'étranger).

Le contrôle des habitants a procédé au contrôle de 144 signatures pour 14 initiatives et référendums.

En outre, 16 cartes d'identité ont été établies.



2. Personnel communal

2.1 Effectif de la Commune au 31 décembre 2024

Administration et finances : 3 temps partiels (2.2 EPT)

Technique : Service extérieur à la Commune

Conciergerie : 1 temps partiel, payé à l'heure

Voirie : 1 temps plein, 1 temps partiel (0.8 EPT), 1 employé payé à l'heure et 1 apprenti

2.2 Mutations intervenues durant l'année 2024

Arrivées : Mme Almire Rudi, conciergerie / M. Romain Delacour, apprenti

Départ à la retraite : Mme Huguette Bouvier, conciergerie



3. Comptes 2024

3.1 En préambule

L'année 2024 est le 3ème exercice comptable sous le régime MCH2. Dès lors, une comparaison des comptes entre les années 2022 – 2023 – 2024 est possible.

Après traitement de toutes les écritures comptables, le Conseil communal annonce un exercice provisoire 2024 bénéficiaire de CHF 420'221.33, tandis que le budget prévoyait une perte de CHF 249'734.40.

Cette situation s'explique pour les raisons principales suivantes :

1. L'encaissement d'impôts extraordinaires non prévisible ;
2. Une maîtrise des coûts stricte ;
3. Lorsque la tâche le permet, cette dernière est effectuée par nos employés en lieu et place de spécialistes (diminution de coûts) ;
4. La recherche de solutions économiques et pérennes ;
5. Des économies sur certaines dépenses budgétisées, mais non réalisées.

Les recettes des impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques se montent à CHF 2'252'829.10 et sont très légèrement en dessous de l'entrée fiscale prévue au budget soit CHF 2'219'090.00.

A la suite de la vérification des comptes 2023, une correction du patrimoine administratif a été apportée et le montant a été corrigé à CHF 419'427.60, en accord avec le vérificateur des comptes.

La gestion des rappels et des poursuites est effectuée plus régulièrement. Cela se ressent dans les comptes, avec les frais de remboursement des poursuites. En 2023, 26 poursuites ont été engagées contre 40 pour 2024.



3.2 Comptes de résultats

Les charges courantes ont été maîtrisées. Quelques positions dérogent à l'art. 7 du Règlement des finances (RFin), soit un dépassement du budget de plus de 20% du crédit budgétaire et inférieur à CHF 10'000.00. Conformément à l'alinéa 4 de l'art. 7 du RFin, les crédits supplémentaires de minime importance inférieurs à CHF 7'000.00 ne sont pas listés.

N° de compte	Désignation	Budget 2024	Comptes 2024	Différence	en %
0293.3143.00	Entretien des infrastructures Toutefois, le Conseil communal est compétent pour décider un dépassement de crédit lorsque l'engagement d'une charge ou d'une dépense ne peut être ajourné sans avoir de conséquences néfastes pour la Commune ou lorsqu'il s'agit d'une dépense liée.	0.00	9'538.95	+9'538.95	+100%
1500.3611.00	Participation aux centres de renforts cantonaux Mauvaise interprétation des chiffres lors de l'élaboration du budget	0.00	12'034.75	+12'034.75	+100%
2110.3612.00	Participations versées au Cercle scolaire EMAS Répartitions des classes différents + activités 2023-2024 non budgétisées	77'271.00	85'100.93	+7'829.93	+10.13%
3410.3010.00	Salaires du personnel de conciergerie Le budget est établi sur une moyenne de 5 ans et les comptes sur les heures effectives.	26'464.00	37'903.45	+11'439.40	+43.22 %
5451.3636.00	Subvent. aux crèches et garderies d'enfants + d'enfants placés qui nécessitent + de subvention	25'000.00	34'318.45	+9'318.45	+37.27%
6150.3141.00	Entretien des routes et de l'éclairage Des travaux urgents ont dû être entrepris – coût CHF 16'0000.00	40'000.00	56'254.25	+16'254.25	+ 40.64%
7101.3510.01	Attribution financement spécial équilibre du compte En raison de la non-réalisation des travaux au poste 7101.3143.01, la commune clôture son année avec un bénéfice	0.00	27'585.00	+27'585.00	+100%
7201.3612.00	Participations à la STEP (AIS) Budget 24 = + 5213.20 + divers hors budget + 2482 // solde différence comptes 2023 16'131.65	116'675.00	143'337.85	+26'662.85	+22.85%
7301.3010.00	Salaires du personnel communal Les employés doivent être présents à la déchèterie en tournus.	33'859.00	45'114.80	+11'255.80	+33.24%
7301.3130.01	Achat de sacs poubelles Poste compensé par la vente des sacs sous le poste 7301.4240.03	0.00	7'642.65	+7'642.65	+100%



3.3 Comptes des investissements

Le compte des investissements 2024 boucle avec un excédent de charges de CHF 413'372.50.

Les principaux investissements 2024 ont concerné :

- Archives communales : CHF 20'714.70
- Crédit de faisabilité d'appartements protégés : CHF 7'386.10
- Mise en place mesure 30 km/h : CHF 7'203.70
- Extension du réseau eau potable phase II : CHF 28'233.75
- Remplacement et rénovation des collecteurs EC : CHF 227'342.40
- Réfection du collecteur Eaux claires Mapei – Union : CHF 9'729.00
- Cimetière aménagement du haut : CHF 106'045.20
- Révision du PAL : CHF 6'717.65

Les investissements non réalisés sont reportés sur les années futures et sont suivis par les Conseillers communaux en charge des projets.

3.4 Situation de la réserve liée au retraitement du PA et des financements spéciaux

Ci-dessous, vous trouverez la situation de la réserve liée au retraitement du patrimoine administratif ainsi que des financements spéciaux concernant l'approvisionnement en eau, le traitement des eaux usées.

Réserve	valeur au	31.12.2023	31.12.2024
Patrimoine administratif, autres		-3'355'420.82	-2'935'993.22
Fin. spécial Approvisionnement en eau - Maintien valeur		-992'842.16	-992'842.16
Fin. spécial Approvisionnement en eau - Équilibre compte		-33'574.31	-61'159.31
Fin. spécial Traitement eaux usées - Maintien valeur		-259'268.92	-259'268.92
Avance pour équilibre chapitre 7201		74'592.86	20'810.92



3.5 Bilan

		01.01.2024	31.12.2024
1	ACTIF	19'145'082.58	19'175'722.67
10	Patrimoine financier	5'918'690.07	6'134'350.90
100	Disponibilités et placements à court terme	2'080'259.47	2'213'880.07
101	Débiteurs, provisions et impôts	-2'198'312.70	-1'589'523.74
1029	Autres placements financiers à court terme		5'294.00
104	Actifs de régularisation	3'279'530.00	2'997'304.77
107	Placements financiers à long terme	200.00	200.00
108	Patrimoine financier	2'757'013.30	2'507'195.80
14	Patrimoine administratif (PA)	13'226'392.51	13'041'371.77
140	Bâtiments, routes, aménagement, etc...	12'996'272.78	12'884'894.63
142	Etude, révision, etc...	155'525.87	141'665.22
14550	Part. Espace Gruyère SA	1.00	1.00
14692	Avance pour équilibre chapitre 7201	74'592.86	20'810.92
2	PASSIF	- 19'145'082.58	- 19'175'722.67
20	Capitaux de tiers	- 7'722'108.05	- 7'724'369.41
200	Engagements courants	- 147'825.20	- 466'232.31
204	Passifs de régularisation	- 300'238.05	- 296'341.35
205	Provisions à court terme		
2064	Emprunts	- 4'912'000.00	- 4'476'000.00
2068	Subventions d'investissement inscrites au passif	- 2'362'044.80	- 2'485'795.75
29	Capital propre	- 11'422'974.53	- 11'451'353.26
290	Financements spéciaux - maintien de la valeur pour les comptes 7101 (EP) ET 7202 (EU-EC)	- 1'285'685.39	- 1'313'270.39
291	Fonds de rénovations PA (annulé sous MCH2)	- 60'000.00	- 60'000.00
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	- 3'355'420.82	- 2'935'993.22
299	Excédent (+) ou Découvert (-) du bilan	- 6'721'868.32	- 7'142'089.65



4. Conseil communal

Le Conseil communal a siégé 36 fois en séances ordinaires et a organisé une séance extramuros à Charmey afin de discuter des principaux projets à finaliser d'ici la fin de la législature 2021-2026.

4.1 Composition

Nom et Prénom	Fonction	Dicastères	Suppléant.e
Romanens Damien	Syndic	Administration générale Représentations Foyer St-Joseph Site internet Cybersécurité	Gilgen Daniel
Gilgen Daniel	Vice-Syndic	Eau potable Eaux usées Sécurité et ordre public	Gendre Elsa
Chassot Guillaume	Conseiller communal	Enseignement et formation Petite enfance Culture et loisirs Sociétés locales	Schmutz Dominique
Gendre Elsa	Conseillère communale	Aménagement du territoire Environnement Transports Communications Assurances Affaires juridiques	Chassot Guillaume
Privet Jacques	Conseiller communal	Forêts Routes Voirie Parchets communaux Ruisseaux Endiguement	Progin Steve
Progin Steve	Conseiller communal	Bâtiments communaux Déchèterie Cimetière Tourisme Energie Chemins pédestres	Privet Jacques
Schmutz Dominique	Conseiller communal	Finances et impôts Capitaux et emprunts Santé Affaires sociales	Romanens Damien



4.2 Délégations

Les représentations de la Commune de Sorens aux diverses commissions et associations sont réparties comme suit :

M. Damien Romanens, Syndic :

- Association des communes fribourgeoises
- Association Régionale la Gruyère (ARG)
- Association intercommunale « Sports en Gruyère »
- Conférence des Syndics de la Rive Gauche
- Conférence des Syndics de la Gruyère

M. Daniel Gilgen, Vice-Syndic :

- Association des communes de la Basse-Gruyère, Rive Gauche, pour l'adduction d'eau du captage d'Echarlens (ACAPE)
- EauSud SA
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux du bassin de la Sionge (AIS)
- Secours Sud Fribourgeois
- Organe de conduite communal
- Groupe de travail pour le projet d'appartements protégés
- Groupe de travail pour le réaménagement de la place de sports

M. Guillaume Chassot :

- Comité de direction du Cycle d'orientation de la Gruyère
- Cercle scolaire Echarlens-Marsens-Sorens
- Association intercommunale « Sports en Gruyère »
- Commission Enfance et Jeunesse (Option Gruyère)
- Service des curatelles SRG

Mme Elsa Gendre :

- TPF SA
- Association Régionale la Gruyère (ARG)
- Association des communes de la Basse-Gruyère, Rive Gauche, pour l'adduction d'eau du captage d'Echarlens (ACAPE)

M. Jacques Privet :

- Corporation du Triage forestier Berra-Gibloux
- ForêtGruyère
- ForêtFribourg



M. Steve Progin :

- Entente intercommunale de la Rive Gauche pour les ordures ménagères
- Association Fribourg Rando
- La Gruyère Tourisme
- Société de développement du Lac de la Gruyère
- Commission de bâtisse pour la construction du nouveau Foyer St-Joseph
- Groupe de travail pour le projet d'appartements protégés
- Groupe de travail pour le réaménagement de la place de sports

M. Dominique Schmutz :

- Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG)
- Association des communes de la Gruyère pour l'école du cycle d'orientation
- Commission de bâtisse pour la construction du nouveau Foyer St-Joseph
- Groupe de travail pour le projet d'appartements protégés



5. Projets communaux de l'année 2024 par dicastère

5.1 Dicastère de l'administration générale et informatique

Label de cybersécurité

Le Conseil communal a entamé des démarches pour l'obtention d'un label de cybersécurité, en collaboration avec l'Association Suisse pour le Label de sécurité (ASLaC) et Tictac Services Sàrl. Le processus a débuté par une campagne de phishing et une analyse de nos cyberrisques. Un rapport contenant une liste de remédiations à mettre en œuvre a ensuite été rédigé par l'ASLaC et une séance de présentation a été organisée avec Tictac Services Sàrl. Les démarches se poursuivront en 2025 dans le but d'obtenir le label en fin d'année.

Concept de sécurité au travail

En collaboration avec le Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA), un concept de sécurité et santé au travail a été mis sur pied. Chaque année, plusieurs cours et formations sont prévus pour les employés de l'édilité et/ou les employés de l'administration afin d'améliorer les conditions de travail et de respecter les prescriptions de sécurité pour l'utilisation d'outillage ou de machines.

Ce processus a également été nécessaire pour que le Service de la formation professionnel nous accorde le droit d'engager un apprenti au service de la voirie.

Archives communales

La société Passeurs d'Archives Sàrl, en collaboration avec les employés de l'administration, a poursuivi son travail de tri et de classement des archives communales. La fin de l'inventaire des parchemins doit encore être réalisé en 2025. Ceux-ci seront désormais conservés dans des conditions plus optimales.

Guichet virtuel

L'administration communale a finalisé sa collaboration avec l'Etat de Fribourg pour la mise en place du guichet virtuel DIGI-FR sur nos plateformes.

Paiement par carte ou TWINT

Depuis le mois de juin 2024, les citoyennes et citoyens ont la possibilité de régler la délivrance de différents documents via carte bancaire ou TWINT.



5.2 Dicastère de l'eau potable – eaux usées – sécurité

Extension du réseau d'eau potable, secteur Camping

A la suite de l'investissement accepté en assemblée communale du 11.12.2023, le bureau d'ingénieurs Ribi SA a préparé un dossier de mise à l'enquête pour l'extension du réseau d'eau potable, secteur Camping. Il s'agit du prolongement de la conduite d'eau potable existante depuis la Ferme Pépin sur une longueur de 910 mètres en direction du Camping, en passant par le quartier de la Charbonnière.

La défense incendie n'est actuellement pas assurée pour le Camping, qui est en zone de tourisme et de loisirs à vocation résidentielle, ainsi que pour le quartier de la Charbonnière. Le dossier est encore en cours de traitement au Service des Constructions et de l'Aménagement.

En outre, une convention relative à l'alimentation en eau potable communale a été signée avec le Camping de la Forêt SA.

Réfection d'un tronçon de collecteur d'eau claire, secteur centre du village

A la suite de l'investissement accepté en assemblée communale du 11.12.2023, le bureau d'ingénieurs Sabert SA a préparé un appel d'offres qui a été transmis à diverses entreprises choisies par le Conseil communal, concernant la réfection d'un tronçon de collecteur d'eau claire, secteur centre du village. Les collecteurs ne sont plus en mesure d'absorber de grandes quantités d'eau, notamment lors d'épisodes pluvio-orageux et doivent ainsi être remplacés. Les offres nous parviendront en début d'année 2025.

Mise en place de portiques limiteurs de hauteur sur le parking du terrain de football

Afin de limiter l'accès au parking du terrain de football, notamment aux camions et autres remorques stationnant parfois plusieurs jours sur la place, le Conseil communal a décidé d'installer un portique, ouvrable en cas de besoin par les employés de l'édilité.

5.3 Dicastère de l'aménagement du territoire – constructions

Projet d'aménagement d'un nouveau quartier sur la parcelle n° 1383 RF de l'ancien terrain de football

La Commune a procédé à la vente de la parcelle n° 1383 RF, qui abritait jadis l'ancien terrain de football. Celle-ci a été cédée au groupe ARSA Construction, sous plusieurs conditions listées dans un cahier des charges élaboré en collaboration avec le bureau Repond & Nyckees.



Les critères étaient les suivants : accès routier individuel souterrain, aucun véhicule en surface, aucune dérogation possible pour la distance aux voisins, unité architecturale, densification et quartier éco-responsable.

Le dossier de construction sera déposé début 2025 par le groupe ARSA Construction et comportera 8 villas jumelées.

Vidéo de présentation de la Commune

Le Conseil communal a mandaté la société Upperview Productions Sàrl dans le but de réaliser une vidéo de promotion – présentation de la Commune de Sorens. Cette vidéo sera publiée sur notre site internet en 2025 et les acteurs du village pour l'utiliser lors de différentes manifestations. Les sociétés et personnalités locales ont été contactées pour collaborer à ce projet et faire une apparition dans la vidéo, s'ils le souhaitent.

Vente des cartes journalières dégriffées

Depuis cette année, la Commune propose aux citoyennes et citoyens de Sorens la vente de cartes journalières dégriffées. Le modèle de vente a été adapté par les CFF et les cartes physiques ne sont désormais plus disponibles au guichet. Un contingent global est désormais disponible en ligne pour l'ensemble du pays.

Après avoir ouvert la possibilité à quiconque de commander des cartes journalières, le Conseil communal a décidé de limiter cette possibilité aux citoyennes et citoyens de Sorens. En effet, la demande était importante et chargeait de manière conséquent le travail des employés de l'administration.

Ainsi, en 2024, 129 billets ont été vendus.

5.4 Dicastère des routes, forêts, ruisseaux et voirie

Aménagement en zone à vitesse modérée 30 km/h

L'investissement pour l'aménagement en zone à vitesse modérée 30 km/h a été accepté lors de l'assemblée communale du 05.12.2022 et concerne les quartiers des Versanes, Chemin de la Paix, Impasse de la Croix, Cotagery, Sur-la-Scie, Plan-des-Marais. La mise à l'enquête publique s'est déroulée en août 2024 et n'a découlé sur aucune opposition. Le dossier est encore en cours de traitement à l'Etat de Fribourg et une réponse devrait nous parvenir début 2025.



Parchets communaux

Une nouvelle répartition des parchets communaux a été effectuée par le Conseil communal, avec entrée des baux à ferme au 01.01.2024. Un recours a été déposé et rejeté par la Préfecture de la Gruyère.

Radar pédagogique

Un radar pédagogique a été installé à la hauteur de la Route Principale 204 durant le mois de mars 2024. Seuls 3.17% des utilisateurs routiers dépassaient la vitesse des 60 km/h autorisés lorsqu'ils arrivaient face au radar. Au contraire, dans le sens inverse, ce pourcentage augmentait à 11.65%. Une pointe de vitesse a été calculée à 114 km/h. Ces données ont été transmises à la Police de proximité, secteur Gruyère.

5.5 Dicastère de l'enseignement et formation, culture et loisirs

Entente intercommunale relative à la bibliothèque scolaire et publique de Sorens

Une convention pour l'Entente intercommunale relative à la bibliothèque scolaire et publique de Sorens a été élaboré par la Commune de Sorens et concernera également les communes de Marsens, Echarlens et Pont-en-Ogoz. Elle devrait être finalisée et signée début 2025. Le travail administratif de cette nouvelle entente sera effectué par la Commune de Sorens, et principalement les bibliothécaires. En outre, l'Entente intercommunale sera relativement novatrice en Gruyère avec la mise en place d'un système de bibliobus pour la partie scolaire. Celui-ci sera déplacera sur les différents sites.

5.6 Dicastère des finances, affaires sociales et santé

Commission de bâtisse pour le Foyer St-Joseph

La Commission de bâtisse, dont fait partie intégrante la Commune de Sorens, pour la construction du nouvel EMS s'est réunie peu ou prou une fois par mois durant l'année 2024. Le RSSG est le maître d'ouvrage des travaux et collabore étroitement avec le bureau d'architecture Translocal GmbH et la Commune de Sorens. Le permis de construire pour la démolition du bâtiment a été octroyé le 26.03.2024 et celui pour la reconstruction le 06.08.2024. Le Conseil communal a porté une attention particulière à la sécurité aux abords du chantier, notamment pour les écoliers, dont le bâtiment scolaire est à proximité. Les travaux devraient se terminer d'ici la fin 2026.



5.7 Dicastère des bâtiments communaux, énergie, déchèterie, cimetière, tourisme et chemins pédestres

Gratuité des remontées mécaniques sur le domaine skiable de la Berra

Depuis l'hiver 2023-2024, les enfants de moins de 16 ans révolus habitant le village de Sorens ont la chance de pouvoir bénéficier de la gratuité des installations du domaine skiable de La Berra, en échange d'une attestation de domicile à présenter au guichet.

Durant l'hiver 2023-2024, 26 jeunes ont profité de cette offre.

Projet d'appartements protégés

Dans sa volonté d'implanter des appartements protégés à côté du futur EMS, le Conseil communal a continué les démarches y relatives débutées en 2021. Au vu de l'envergure du projet, le Conseil communal a décidé de le vendre à un investisseur ou de soumettre un droit distinct et permanent (DDP) et de s'adjoindre les services de Vallat Partenaires pour l'organisation de la procédure d'appel d'offres. Un cahier des charges sera établi, afin que plusieurs conditions souhaitées par le Conseil communal soient respectées par le futur acquéreur. Des plans ont en effet déjà été dessinés par le bureau d'architecture Translocal GmbH, également impliqué dans le projet du futur EMS. L'avant-projet a ainsi abouti à la réalisation d'un projet de construction de 4 bâtiments reliés entre eux et disposant d'un accès à la mobilité réduite entre les appartements protégés et l'EMS. Ces bâtiments sont constitués de vingt-six logements, soit vingt 2,5 pces, cinq 3,5 pces et un 4,5 pces, destiné au futur concierge.

Repair Café

En collaboration avec les communes de Riaz, Marsens et Pont-en-Ogoz, un Repair Café a été mis sur pied le 13.01.2024 à la halle polyvalente d'Avry-devant-Pont. Plusieurs bénévoles ont prêté leur talent à la collectivité afin de réparer divers objets : ordinateurs, vélos, appareils électroménagers, vêtements, ... Cette journée fut un franc succès et la participation nombreuse.

En outre, ZeroWaste a présenté une conférence sur le thème des déchets et de la consommation et l'apéritif a été offert par les communes.

Organisation de la fête nationale

Après plusieurs années sans fête nationale du 1^{er} août à Sorens, le Conseil communal a décidé d'organiser une nouvelle manifestation à taille humaine, qui se voulait simple et conviviale. Celle-ci a été mise sur pied au terrain de football, à l'entrée du village. Le succès populaire a été au rendez-vous et les citoyennes et citoyens étaient ravis de se retrouver pour partager un moment d'amitié. Cette expérience sera certainement renouvelée en 2025.



Installation d'un distributeur automatique de sacs poubelles

Afin de pallier au manque de points de vente dans la Commune de Sorens, le Conseil communal a décidé d'installer un distributeur automatique de sacs poubelles, devant l'ancien local des pompiers. La mise en service est prévue pour janvier 2025.

Accessibilité publique au terrain de football

Afin que chacun puisse se défouler et pratiquer du sport durant toute l'année, le Conseil communal a souhaité que l'accès au terrain de football soit public, avec l'accord du FC Gumefens-Sorens.



6. Police des constructions

Durant l'année 2024, le service technique a traité 31 demandes de permis de construire et 11 demandes d'installations solaires.

Dans le détail :

- 14 dossiers ont suivi la procédure ordinaire
- 12 dossiers ont suivi la procédure simplifiée
- 5 dossiers ont suivi la procédure de demande préalable

Ci-après, une liste sur la diversité des dossiers de constructions traités :

- Remplacement de chaudière à mazout
- Construction d'une halle artisanale
- Construction de villas
- Construction de dépôt
- Installation de poêle à bois
- Agrandissement et transformations d'habitations
- Transformations de combles
- Installation solaire
- Constructions de murs de soutènement
- Création de balcon
- Aménagement de place en gravier
- Surélévation de toiture
- Changement d'affectation



7. Assemblées communales

Durant l'année 2024, l'assemblée communale s'est réunie à deux reprises.

7.1 Assemblée communale du 27.05.2024

25 citoyennes et citoyens étaient réunis et ont approuvé les éléments du tractanda suivants :

- Le procès-verbal de l'assemblée du 11.12.2023
- Les comptes 2023 du Foyer St-Joseph
- Les comptes 2023 de la Commune de Sorens
- Le règlement relatif à la taxe communale sur la plus-value

7.2 Assemblée communale du 09.12.2024

62 citoyennes et citoyens étaient réunis et ont approuvé les éléments du tractanda suivants :

- Le procès-verbal de l'assemblée du 27.05.2024
- Le budget 2025 du Foyer St-Joseph
- Le budget 2025 de la Commune de Sorens
- L'investissement pour la rénovation du stand de tir et installation d'un système de ciblirie, pour un total de CHF 270'000.00
- La délégation de compétences pour la vente d'un terrain ou la constitution d'un DDP pour la construction et l'exploitation d'appartements protégés
- Le crédit d'investissement pour le financement d'une procédure de vente de terrain ou de constitution d'un DDP pour la construction et l'exploitation d'appartements protégés, pour un montant total de CHF 100'000.00
- L'investissement pour le déplacement et remplacement des conduites d'eau potable du réseau communal (Secteur Foyer St-Joseph), pour un montant total de CHF 480'000.00
- L'investissement pour la réfection des canalisations d'eaux usées du réseau communal (Secteur Foyer St-Joseph), pour un montant total de CHF 280'000.00
- L'investissement pour la réfection de la Route des Jorettes, pour un montant total de CHF 535'000.00
- L'investissement pour la révision partielle du plan d'aménagement local - extension de la zone d'activités 2 (Grisoni-Zaugg SA), pour un montant total de CHF 60'000.00
- La nomination de la Fiduciaire Ruffieux comme organe de révision des comptes de la Commune et du Foyer St-Joseph pour les années 2025, 2026 et 2027
- La modification des statuts de la Corporation forestière Berra-Gibloux



8. Commissions communales

8.1 Commission financière

- M. Yannick Conus, Président
- M. Florian Sturny, Secrétaire
- Mme Danielle Schornoz
- M. Robert-Philippe Bloch
- M. Jacques Ropraz

La Commission financière s'est réunie à 2 reprises en 2024, pour analyser les comptes 2023 et le budget 2025, en vue des assemblées communales du 27 mai 2024, respectivement du 9 décembre 2024.

8.2 Commission d'urbanisme

- Mme Elsa Gendre, Présidente et Conseillère communale
- M. Benoît Monney, Secrétaire
- M. Alexandre Caille
- M. Robert Jenni
- M. Steve Progin, Conseiller communal
- M. Claude-François Romanens

La Commission d'urbanisme s'est réunie 2 fois en 2024.

Elle a été consultée sur les sujets suivants :

- Vente de la parcelle n° 1383 RF de l'ancien terrain de football
- Construction du Foyer St-Joseph
- Projet d'appartements protégés
- Réaménagement de la place de sport
- Rénovation du stand de tir

8.3 Commission administrative du Foyer St-Joseph

- M. Damien Romanens, Président et Syndic
- Mme Corinne Cotting
- Mme Valérie Portner
- Mme Valérie Romanens

La Commission administrative du Foyer St-Joseph a notamment géré le départ à la retraite de la Directrice et son remplacement par Mme Thao Vassard.



8.4 Conseil des parents

- M. Guillaume Chassot, Conseiller communal
- Mme Emmanuelle Fellay
- M. Rolf Widmer

8.5 Commission de l'énergie

- M. Steve Progin, Président et Conseiller communal
- M. Benoît Monney, Secrétaire
- Mme Elsa Gendre, Conseillère communale
- M. David Jaquier, Employé communal
- M. Mario Mineo - ne pourra plus exercer car il n'habite plus le pays.
- Mme Sonia Pasquier - ne pourra plus exercer car elle n'habite plus dans le village.

La Commission de l'énergie ne s'est pas réunie en 2024 et sa composition devra être revue.

8.6 Commission des naturalisations

- M. Dominique Schmutz, Président et Conseiller communal
- Mme Manuella Hain, Secrétaire
- M. Guillaume Chassot, Conseiller communal
- M. Benoît Gex
- M. Denis Romanens

La Commission des naturalisations s'est réunie 1 fois en 2024, afin de traiter 2 dossiers concernant 4 personnes et de transmettre un préavis au Conseil communal.

8.7 Comité de rédaction du bulletin communal « Sorens Info »

- M. Frédéric Portner, Président
- M. Benoît Monney, Secrétaire
- M. Dominique Schmutz, Conseiller communal
- Mme Isabelle Fragnière-Rime

Le comité de rédaction du bulletin communal « Sorens Info » s'est réuni 8 fois en 2024 afin d'offrir aux citoyennes et citoyens un contenu original, varié et agréable à la lecture.



8.8 Commission Senior+

- M. Dominique Schmutz, Président et Conseiller communal
- M. Benoît Monney, Secrétaire
- Mme Marguerite Beaud
- Mme Marie-Flore Ernoux
- M. Jean-Louis Romanens

Sujets abordés en 2024 :

- Coordination et collaboration avec les autres commissions Senior+ des communes de la Rive Gauche
- Implantation de bancs publics destinés aux seniors
- Organisation de la livraison des repas à domicile. Auparavant gérée par le Foyer St-Joseph, cette tâche a été transmise à la Commission Senior+ durant la construction du nouvel EMS
- Projet des appartements protégés
- Suivi et bilan des activités 2024
- Programme des activités 2025
- Plan de mesures Senior+ 2024-2028

Activités 2024 :

- Balades - 20 à 30 personnes par sortie
- Assemblée annuelle : après-midi convivial organisé autour d'un thème principal. Cette année, le Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG) est venu présenter ses activités. Environ 40 personnes étaient présentes
- Séance sur la Cybercriminalité, en collaboration avec les communes de la Rive Gauche : excellente participation d'environ 200 personnes, preuve que le sujet intéresse et questionne
- La Paroisse catholique de Sorens organise 1 à 2 fois par mois un après-midi cartes et jeux de société
- Mme Isabelle Ropraz organise tous les mercredis après-midi des cours de gymnastique

Programme 2025 :

- Poursuite de la collaboration avec les commissions de la Rive Gauche
- Poursuite de l'organisation de la livraison des repas à domicile
- Poursuite des balades
- Poursuite des après-midis cartes et jeux de société
- Poursuite des cours de gymnastique par Pro Senectute
- Organisation de cours informatiques
- Organisation de repas en commun
- Assemblée annuelle
- Visite de la Fondation Gianadda et de la visite commentée « De Rembrandt à Van Gogh »



Approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 24.03.2025.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic



D. Romanens



Le Secrétaire



B. Monney